

## Enquêtes nationales 2007 et 2009 - AFT/RN

Nous remercions les collègues qui nous ont fait parvenir les renseignements suivants :

En 2007 : nous avons reçu 90 réponses

En 2009 : parmi les 90, il en reste 67 (23 en moins).

Dire que la variété des situations est grande est une évidence, mais quelques invariances existent, notamment en matière de pilotage.

Par contre, au niveau des appellations ayant cours, c'est plutôt diversifié :

Animateur						
Animateurs Tice ou Informatique de Circo						
Animateur de Circonscription pour l'Informatique						
Animateur informatique						
Animateur Maîtrise de la Langue et TICE						
Animateur TICE						
Animateurs TIC						
Enseignant Animateur TICE						
Instituteur Animateur Informatique (IAI)						
Instituteurs Animateurs TICE						
Maître animateur informatique						
Maître animateur TIC						
Maître Animateurs TICE						
MATICE						
Enseignant Ressource Informatique Pédagogique						
Enseignant Ressource TICE						
Personne ressource informatique						
Personne ressource TICE						
Professeur Ressource en Informatique						
PRI						
Formateur TICE						
Formateurs en Informatique Pédagogique						
Maître formateur TICE						

Les mots sont rarement anodins : la grande majorité des dénominations (62) tourne autour du vocabulaire « **animateur** », quelque peu péjoratif.

Plus intéressant, mais aussi plus rare, la notion de « **maître ressource** ». Mais pas de précision en matière de type de ressources, techniques et/ou pédagogique.

De mieux en mieux, l'appellation de **Conseiller** : d'ailleurs dans de nombreux départements, le CAFIPEMF est exigé ou très fortement demandé. C'est ce qu'il y a de plus proche de l'idée de **Formateur TICE** telle que nous le souhaitons.

Restent quelques rares titres assez complexes mais où l'on retrouve des notions déjà vues de ressources et/ou d'animation : à noter un accompagnement pédagogique de bon aloi.

### **Postes de FTICE et évolutions.**

Le tableau suivant, même si sa fiabilité n'est pas optimale, nous renseigne sur l'utilisation des ressources humaines.

NOMBRE FTICE	FTICE à TP	FTICE à 1/2T	FTICE à 1/4T	FTICE en HS	FTICE AUTRE	Total FTICE
2007	453	344	43	12	0	862
2009	345	223	7	0	45	620

En relativisant les résultats, il est toutefois possible de remarquer que même si apparaît une baisse en nombre, le pourcentage d'ATICE à plein temps semble être à la hausse : il était de 52,55% en 2007 et atteint les 55,65%

cette année. Les heures supplémentaires ne figurent plus en 2009 et l'on note un nombre significatif de postes à  $\frac{3}{4}$  temps indiquant une amélioration du temps de décharge (de  $\frac{1}{2}$  à  $\frac{3}{4}$  très souvent).

Là où nous avons obtenu les deux réponses, nous pouvons noter que :

Dans 18 départements, une augmentation légère du nombre de FTICE est constatée. Ou si l'on reste à effectif constant, le temps des décharges augmente.

Dans 4, des risques sont évoqués (notamment des problèmes liés à la carte scolaire).

Dans 6, une diminution est constatée, soit en nombre de personnes, soit en temps de décharge, voire les deux. Cela peut aller d'une réduction à la marge à de fortes diminutions (50%), sur des raisons essentiellement budgétaires.

Pour le reste, statu quo.

À la lecture des commentaires (48 sur 67 réponses), l'inquiétude sur l'avenir de la mission est encore plus perceptible : en effet, pour un commentaire relativement optimiste, onze font état de menaces plus ou moins précises, et huit sont carrément inquiétants.

Là encore, les critères budgétaires sont principalement mis en avant :

- Réduction du temps de décharge,
- Diminution des crédits,
- Suppression de postes...

### **Les moyens de fonctionnement :**

- Crédits TICE : 40 départements (soit 44,44%) en attribuent à leurs FTICE.
- 37 réponses, (soit 41,11%) au sujet de remboursement des déplacements qui peuvent atteindre jusqu'à 30 000 kms : la moyenne s'établit à 1904,17 kms par an.
- Les collègues de 76 départements (soit 84,44%) se voient attribuer un ordinateur de fonction (fixe ou portable)

### **Pilotage**

Pilotage	En 2007		En 2009	
Pilotage assuré par un IEN TICE:	56	soit :	62,22%	48
soit :			48	soit :
			71,64%	
Pilotage assuré par l'IENA:	23	soit :	25,56%	17
soit :			17	soit :
			25,37%	
Pilotage assuré par un CPD TICE:	20	soit :	22,22%	22
soit :			22	soit :
			32,84%	
Autre pilotage:	10	soit :	11,11%	3
soit :			3	soit :
			4,48%	

Le pilotage par un IEN TICE semble augmenter alors qu'il stagne chez les IENA.

Le pilotage peut être assuré dans les départements en coopération entre plusieurs catégories de personnels.

Si les chiffres peuvent nous faire penser que certains départements ont un pilotage qu'on peut qualifier de « fort » (plusieurs « pilotes »), seuls les FTICE concernés pourraient nous le confirmer.

Dans l'enquête, 40 départements sur 67 disposent d'au moins deux personnes pour le pilotage.

Par contre quelques rares départements semblent à l'écart de tout dispositif coordonné, soit par absence de pilote, soit par absence de missions départementales ou par un rattachement exclusif des FTICE à leur circonscription d'exercice.

Depuis le début de cette année scolaire, pour faciliter la mise en place des évaluations CM2 et CE1, le ministère a souvent réuni les référents départementaux : des IEN TICE pour la plupart, dont certains étaient aussi IENA mais plus rarement des CPD ou CPDTICE mandatés.

À noter une liste datant du 25/06/2007 de chargés de mission départementaux 1er degré sur Educnet accessible à cette adresse : <http://www.educnet.education.fr/annuaire/ctice/missions>

Vous pourrez constater qu'elle n'est plus tout à fait à jour...

### **Recrutement/poste**

Celui des FTICE est réalisé en commission dans 78 départements (soit 86,67%).

Le CAFIPEMF y est demandé dans 8 (soit 8,89%), et assez souvent conseillé...

Les FTICE sont nommés à l'année dans 20 des cas soit 22,22%.

- Sur un poste budgétisé 44 soit 48,89%
- pour une moyenne de 3 ans
- leur reconduction est tacite dans 33 départements soit 36,67%

C'est encore le règne de la plus grande confusion.

## **Fonctionnement**

Des réunions sont organisées régulièrement dans 77 départements (soit 85,56%) avec une fréquence moyenne de 6,83 par an.

Une liste de diffusion est utilisée dans 36 départements (soit 41,11%).

46 collègues ont fait mention d'une lettre de mission (soit 51,11%).

## **Missions**

Nous avons obtenu 53 réponses pour les missions (sur 90).

Pour ce qui concerne les missions des différents personnels investis et recrutés dans le domaine des TICE, je ne surprendrai personne en disant que la priorité repose sur la mise en place de base élèves.

Pour BE, ce sont 43 collègues sur 53, soit 81%, ce qui n'est pas étonnant en phase de généralisation au niveau national.

Si seulement près de 40% des réponses concernent les évaluations, compte tenu de la fréquence du sujet sur la liste ATICE et du nombre de ressources sur l'espace partagé, je dirais que cela paraissait tellement évident pour les collègues qu'ils n'ont pas jugé bon de le noter.

Étonnamment, le B2i (suivi et la mise en place) n'est noté que par 43,4% des collègues. Là encore, une évidence, un oubli ?

La mise en place de sites avec 35,85% fait presque jeu égal avec les formations diverses à 37,74% : les deux révèlent des situations très diverses.

Concernant les sites, il est souvent question de sites départementaux (voire rarement rectoraux), que ce soit le site de l'inspection académique, mais plus souvent et plus logiquement, un site à vocation pédagogique ou de ressources TICE (à préciser peut-être). Mais il est toutefois fait mention de développement de sites d'écoles, mais c'est très minoritaire.

Pour les formations, là aussi beaucoup de diversité : de la formation des (nouveaux) directeurs à BE1D (66,04%), à la formation continue (20,75%) en passant par des formations « diverses », la formation à distance ou de façon plus anecdotique la formation des secrétariats (15,09% globalement)...

Ces chiffres mériteraient d'être affinés, mais quoi qu'il en soit, ils sont plus favorables pour des formateurs administratifs que pour des formateurs TICE...

Qu'adviendra-t-il de nous quand base élèves sera en place partout ?

Il n'est pas facile d'emblée de répartir les différentes missions répertoriées du niveau national au niveau local, et sans préjuger de l'analyse des lettres de mission qui vous sera présentée par mes collègues du bureau, je vous propose ce regroupement pour préparer éventuellement notre réflexion sur cette possible lettre de mission nationale.

### **Au niveau national :**

Enquêtes  
B.E.  
Évaluations  
ENT  
TBI  
Kidsmart  
PrimTice

### **Au niveau départemental :**

B2i  
Site internet départemental  
Formations  
Défi ou rallye  
Outils Documentation

Sécurité  
Plateforme assistance  
Participation groupes départementaux  
Veille pédagogique et technologique

### **Au niveau de la commune ou de la circonscription :**

Site internet (écoles et/ou circonscriptions)  
Suivi de projets  
Équipement des écoles  
Conseils aux IEN  
Classes mobiles

## À faire préciser ?

Maternelle

Ce rassemblement est l'occasion de préciser et d'affiner ces données.

De les analyser aussi afin de mener plus loin la réflexion sur une lettre de mission nationale.

Et peut-être de défendre une idée plus formatrice et plus pédagogique de notre mission qui tend de plus en plus, du moins c'est l'impression que j'en ai, à répondre à des priorités nationales plus technicistes voire administratives que pédagogiques.

## Conclusion

### Première proposition

Le ministère de l'éducation nationale veillera à ce que toutes les écoles élémentaires et maternelles soient équipées de manière pérenne afin de permettre aux enseignants de mettre en application les programmes en vigueur.

*Cette enquête ne répond pas à cette problématique mais le projet ENR pourrait y apporter une réponse pour les départements ruraux.*

### Deuxième proposition

L'éducation nationale soutiendra le développement des logiciels libres et encouragera leur usage pédagogique et administratif.

*Sans objet par rapport à l'enquête.*

### Troisième proposition

Il sera créé une structure départementale TICE, qui sous la responsabilité de l'inspecteur d'académie, se composera d'un inspecteur de l'éducation nationale TICE et d'un réseau de formateurs TICE. À cet effet, le ministère de l'éducation nationale affectera l'équivalent d'un poste d'enseignant du premier degré par circonscription à des fonctions spécifiques de formateur TICE. Chaque académie constituera une cellule TICE formée d'un membre de chaque département. Celle-ci assurera la coordination et l'harmonisation des actions de développement des TICE en liaison avec les équipes de circonscription.

*L'enquête nous permet de penser que la dynamique est en place, malgré quelques inquiétudes légitimes liées à des projets par trop administratifs comme BEID notamment. Qu'adviendra-t-il une fois le dispositif généralisé ?*

### Quatrième proposition

La structure départementale TICE aura pour mission de : - former les enseignants ; - impulser des projets intégrant les TICE ; - assurer l'accompagnement de proximité - favoriser le repérage, la mutualisation et la diffusion des pratiques ; - conseiller pour l'équipement matériel et logiciel : - assurer la veille pédagogique et technologique.

*L'analyse de lettres de mission peut nous permettre d'envisager si la dynamique est favorable.*

### Cinquième proposition

Les IUFM, le réseau SCÉRÉN et les structures TICE de l'éducation nationale rempliront leurs missions de façon concertée et coordonnée.

*Le fait que le pilotage fasse apparaître des coopérations avec les CDDP et CRDP, et plus rarement avec les IUFM semble encourageant. C'est une optique à développer dans le cadre du projet de lettre de mission nationale. Il serait souhaitable d'y faire mention du développement de cette coopération.*

En 2007, le rassemblement de l'AFT-RN, suite aux tables rondes, a débattu des cinq propositions et a choisi de centrer son action autour de quatre pôles prioritaires.

#### 1. Des structures clairement identifiées

*Le fait qu'il y ait au moins 20 cellules TICE dans les 67 départements qui ont répondu en 2009 laisse augurer de bonnes choses. C'est sans doute une des pistes à suivre pour l'association.*

## 2. Une lettre de mission nationale

*Ce chantier est primordial : espérons que le rassemblement saura trouver les arguments nécessaires.*

## 3. Des moyens de formation institutionnels

*La question de la formation des ATICE et la validation du C2i2e devraient être au cœur de nos préoccupations, non ?*

## 4. Des propositions d'actions concrètes

*Nous avons plusieurs projets de mutualisation qu'il serait certainement intéressant de faire vivre : gageons que le rassemblement pourra relancer ces projets...*

**Une question** : pourquoi seuls 62 FTICE sur les 90 répondant à l'enquête de 2007 acceptent-ils que leurs données soient communiquées ? Et donc, pourquoi 28 s'en inquiètent au point de refuser ?